



## SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST

NOUVEAU SITE NATIONAL [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

Déléguée Régionale : Sylvie WEISSE 16 Rue de Réherrey 54600 Villers lès Nancy

[sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr)

### RÈGLEMENT du CONCOURS DE POÉSIE 2023 de la délégation LORRAINE GRAND EST

Le Concours de poésie 2023 de la délégation Lorraine Grand Est de la Société des Artistes et Poètes de France ( SPAF) est ouvert du 1er janvier 2023 au 27 mai 2023, le cachet de la Poste faisant foi. Plusieurs prix sont en lice.

#### - Le GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS 2023

Ce Grand Prix, créé en 1957, est ouvert aux membres lorrains de la SPAF à jour de leur cotisation annuelle, avec des droits de participation s'élevant à 14€. Par « lorrain » on entend un poète résidant en Lorraine (54, 55, 57, 88) ou y ayant vécu ou y ayant des attaches.

Les participants sont invités à envoyer cinq poèmes, dont le ou les thèmes sont libres, toute forme est acceptée. La longueur de chaque poème ne doit pas excéder 40 lignes.

Le lauréat se verra offrir, outre un diplôme et une médaille, un recueil d'une dizaine de ses textes en cent exemplaires. Les trois prix d'honneur recevront une médaille, un diplôme et des lots. Tous les autres laurés éventuels recevront un diplôme et des lots divers (ouvrages, CD).

#### - LE GRAND PRIX DE LA DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST 2023

Il est ouvert à tous les membres de la SPAF à jour de leur cotisation annuelle et issus de toute région autre que la Lorraine, avec des droits de participation de 14€.

Les participants sont invités à envoyer cinq poèmes, dont le ou les thèmes sont libres, toute forme est acceptée. La longueur de chaque poème ne doit pas excéder 40 lignes.

Le lauréat recevra, outre un diplôme et une médaille, un chèque d'aide à l'édition de ses textes, d'un montant de 75€. Les trois prix d'honneur recevront une médaille, un diplôme et des lots. Tous les autres laurés éventuels recevront un diplôme et des lots divers (ouvrages, CD).

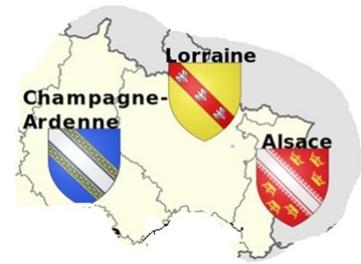
*Remarque: Il convient de choisir entre l'un des Grands Prix, soit le Grand Prix des Poètes Lorrains, soit le Grand Prix de la délégation Lorraine Grand Est; la participation aux deux n'est pas possible.*

#### - L'ALÉRION D'OR 2023, trophée de la délégation Lorraine GRAND EST

Il est ouvert exclusivement aux poètes membres de la SPAF à jour de leur cotisation, déjà titulaires d'un Grand Prix, soit du GRAND PRIX DES POÈTES LORRAINS soit du GRAND PRIX DE LA DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST, avec des droits de participation de 14€.

Les participants sont invités à envoyer cinq poèmes (thèmes libres, toute forme acceptée).

Il est possible de participer à cette joute poétique autant de fois que souhaité, même si le trophée a déjà été remporté antérieurement. J'invite tous nos Grands Prix à y participer!



## SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST

NOUVEAU SITE NATIONAL [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

Déléguée Régionale : Sylvie WEISSE 16 Rue de Réherrey 54600 Villers lès Nancy

[sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr)

### - Le PRIX DU CHARDON LORRAIN 2023

Il est réservé à tous les poètes francophones **non membres** de la Société des Poètes et Artistes de France.

Les droits de participation sont de 17€.

Les participants sont invités à envoyer de trois à cinq poèmes, dont le ou les thèmes sont libres, toute forme est acceptée. La longueur de chaque poème ne doit pas excéder 40 lignes.

Le lauréat recevra un diplôme et un trophée, ainsi qu'un lot en lien avec la Lorraine. Les autres laurés éventuels recevront un diplôme et divers lots.

### - Le PRIX POÉSIE EN MUSIQUE 2023 :

Il est ouvert à tous.

Il sera attribué à un texte présentant une composition « texte et musique » (chanson, rap).

Les poètes-compositeurs-interprètes sont particulièrement attendus. Néanmoins, une collaboration entre deux artistes est possible (un poète et un compositeur-interprète, un poète-compositeur et un interprète, un poète-interprète et un compositeur).

Les participants sont invités à envoyer une à trois compositions; des fichiers musicaux (textes interprétés) seront transmis sur support MP3 par internet à mon adresse courriel [sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr), et les textes seront également envoyés sur support papier à mon adresse postale en quatre exemplaires.

Les droits de participations sont de 14€ pour les membres de la SPAF à jour de leur cotisation annuelle, et de 17€ pour les non-membres de la SPAF.

Le lauréat (ou les deux lauréats en cas de collaboration) recevra (recevront) un diplôme, un trophée et un lot. Les éventuels accessits recevront un diplôme et un lot (CD, livre).

### - Le PRIX ARTHUR RIMBAUD 2023

Il est ouvert à tout poète de moins de vingt ans.

Les participants sont invités à envoyer de trois à cinq poèmes, dont le ou les thèmes sont libres, toute forme est acceptée. La longueur de chaque poème ne doit pas excéder 40 lignes.

Une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille attestant l'âge du poète est exigée.

Les droits de participation sont de 5€ pour tout jeune poète ayant un lien de parenté avec un membre de la SPAF, (nom de l'adulte membre de la SPAF et lien de parenté à préciser) et de 7€ pour tout jeune poète.

Le lauréat recevra un diplôme et une médaille, ainsi qu'un lot. Les autres éventuels laurés recevront un diplôme et un lot.

J'invite vivement tous les membres de la SPAF à faire participer leurs jeunes protégés !



## SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST

NOUVEAU SITE NATIONAL [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

Déléguée Régionale : Sylvie WEISSE 16 Rue de Réherrey 54600 Villers lès Nancy

[sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr)

### Adhésion à la Société des Poètes et Artistes de France :

Concernant l'adhésion à la SPAF, il est possible de choisir entre la formule 1 (adhésion simple d'un montant de 24€ annuel) et la formule 2 (adhésion avec l'abonnement à la revue Art et Poésie d'un montant de 40€ annuel) ; par ailleurs une formule couple est proposée.

L'abonnement à la revue ART & POÉSIE permet de recevoir 3 fois par an notre revue nationale (vie de l'association, informations, textes, illustrations) et d'y faire publier vos textes et/ou vos œuvres artistiques (selon les modalités expliquées dans la revue). Sauf exception, les textes du lauréat de chaque prix paraissent dans la revue dans l'année suivant le concours.

L'adhésion à la SPAF vous permet aussi de participer à nos concours nationaux (voir règlements sur notre site national indiqué dans l'en-tête). Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si vous souhaitez recevoir votre carte d'adhérent en version cartonnée. Je peux également, sur demande, vous l'envoyer en version numérique.

### Modalités de participation :

Les textes devront être de préférence dactylographiés. En haut à gauche de chaque page de textes, l'auteur indiquera le prix auquel il participe. En haut à droite de chaque page, pour préserver l'anonymat, les textes seront signés d'une courte **devise** (proverbe, maxime, de moins de 10 mots). Cette devise **sera reproduite sur une enveloppe cachetée**, contenant pour chaque auteur le **bulletin d'identification joint à ce règlement**. Les textes (40 lignes maximum par texte) seront envoyés **en quatre exemplaires** (soit **quatre liasses distinctes** dans votre enveloppe), **agrafés** (coin supérieur gauche), **par courrier postal non recommandé**, suffisamment affranchi, à mon adresse ci-dessus (mentionner « Concours SPAF »).

Les textes ne seront pas retournés à leurs auteurs. Les décisions du Jury sont sans appel.

L'adhésion et les droits de concours sont à régler par **chèque bancaire non agrafé, à l'ordre de SPAF LORRAINE GRAND EST**, à joindre à votre envoi **en-dehors** de l'enveloppe cachetée portant votre devise, en précisant au dos la ou les formule(s) que vous avez choisie(s) et, le cas échéant, vos nom et adresse postale personnels s'ils diffèrent de ceux portés sur le chèque. **REMARQUE ESSENTIELLE** : La SPAF est une association nationale. Si vous êtes à jour de votre cotisation, même en ayant réglé votre adhésion sur le plan national ou auprès d'une autre délégation, vous n'avez pas à ré-adhérer auprès de la Délégation. Il vous suffit d'envoyer la photocopie de votre carte de membre pour pouvoir participer au concours organisé par la délégation Lorraine GRAND EST.



## SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE DÉLÉGATION LORRAINE GRAND EST

NOUVEAU SITE NATIONAL [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

Déléguée Régionale : Sylvie WEISSE 16 Rue de Réherrey 54600 Villers lès Nancy

[sylvie.weisse@orange.fr](mailto:sylvie.weisse@orange.fr)

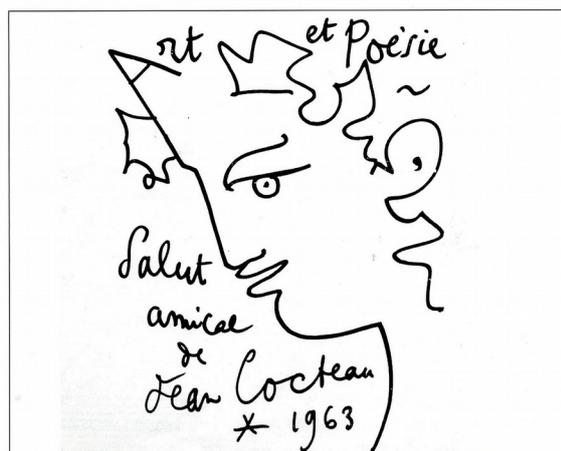
Le Palmarès vous sera transmis en été, au courant du mois d'août.

La remise des prix est prévue le **SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023** au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, 48 esplanade Jacques Baudot, 54000 Nancy. La cérémonie se déroulera de 9H30 à 12H environ et sera suivie d'un repas convivial pour ceux qui le souhaitent. Les modalités détaillées de cette remise des prix seront communiquées en temps utile.

Les lauréats devront être présents ou représentés pour recevoir leurs médailles, trophées, lots. Seuls les diplômes peuvent être éventuellement acheminés par voie postale.

**Que les Muses vous soient propices ! Bonne chance à tous !**

Sylvie WEISSE déléguée régionale Lorraine GRAND EST



*«L'art est une grande vibration où personne ne dépasse personne.» J.Cocteau*